

3ème Festival Tournez Jeunesse !

Du 15 au 18 octobre 2013

Dossier de présentation



collectiftournezjeunesse@gmail.com



SOMMAIRE

➤ Collectif Tournez-jeunesse, qui sommes nous ? (p3.)

- L'Association Cinémagie
- L'A.C.I.J.A.
- L'Atelier Cinéma Stéphanois

➤ Festival Tournez Jeunesse : Notre projet (p4.)

- L'historique du projet
- Un projet de territoire
- Un projet formateur
- Les objectifs du projet

➤ Festival Tournez Jeunesse : 3ème édition (p8.)

- Le règlement du Festival
- La fiche d'inscription
- Informations pratiques

➤ Festival Tournez Jeunesse : Ils ont cru en nous (p10.)

- Nos partenaires
- Les palmarès 2011-2012
- Les présidents de jury 2011-2012
- Revue de presse

Collectif Tournez Jeunesse

Qui sommes nous ?

Le collectif Tournez Jeunesse est un regroupement de 3 associations qui participent à la fois à l'élaboration du Festival et à sa concrétisation en étant présentes lors de l'évènement.

collectiftournezjeunesse@gmail.com

L'Association Cinémagie, basée à Monistrol-sur-Loire (43), est composée exclusivement de bénévoles passionnés de Cinéma. associationcinemagie@gmail.com - 06 12 22 26 78

Elle a pour ambition

- d'assurer la programmation en coordination avec l'équipe du Cinéma "La Capitelle",
- de proposer des animations autour de films (accueil de réalisateur, comédiens, chef opérateur, directeur artistique...)
- d'organiser des soirées autour du monde. (Films, repas, intervenants)
- de mettre en place des cycles rétro (Expositions, films, intervenants)

Pour le festival Tournez Jeunesse, Cinémagie est l'association porteuse du projet et assure la logistique de l'évènement.

L'Association Atelier Cinéma Stéphanois (A.C.S.), basée à Saint-Etienne (42), est composée de professionnels issus de l'univers du Cinéma et de la vidéo (réalisateurs, chefs opérateurs, ingénieurs du son, comédiens...). ateliercinema@wanadoo.fr - 09 64 05 11 14

Elle aide de jeunes réalisateurs à concrétiser leurs projets. (mise à disposition de matériels, conseils techniques...).

Pour le festival Tournez Jeunesse, l'A.C.S assure la promotion de l'évènement et apporte ses compétences techniques.

L'Association Communautaire d'Information Jeunesse et d'Accompagnement (A.C.I.J.A.), rayonne sur la communauté de communes des Marches du Velay (43). 04 71 75 47 07

Ses missions principales sont :

- Proposer information, orientation et accompagnement en direction de la jeunesse.
- Assurer une action de prévention sur différentes thématiques.
- Etre un point d'appui à la vie associative.
- Offrir un relais d'information dans le cadre du programme européen jeunesse.
- Mettre à disposition un cyber espace.

Pour le festival Tournez Jeunesse, l'A.C.I.J.A. met à disposition ses locaux et son personnel afin de visionner les films sélectionnés, du matériel vidéo aux jeunes réalisant un projet cinématographique sur la communauté de communes. Une **préinscription** sera demandée aux participants (individus ou structures) afin d'identifier quels sont les projets à venir.

Festival Tournez Jeunesse

Notre projet

L'historique du projet

Le 15 juillet 2009, un cinéma a ouvert ses portes sur la commune de Monistrol-sur-Loire. Au-delà des projections hebdomadaires, il accueille régulièrement des soirées spécifiques. Dans ce cadre, des projections de courts métrages de jeunes réalisateurs et d'étudiants ont déjà été organisées.

Ces premières initiatives réussies font naître une envie.

l'A.C.S. et l'A.C.I.J.A., soutenus par l'association Cinémagie décident de lancer un festival de courts métrages cinématographiques, en direction des jeunes de moins de 25 ans.

Le but est d'inciter les jeunes à réaliser des courts métrages de manière autonome ou encadrée et d'échanger entre eux mais aussi avec des professionnels.

Séduite par le projet, la municipalité monistrolienne offre un appui fort par le biais de son service culturel qui s'implique aux côtés des organisateurs.

Deux ans plus tard, les 6 et 7 octobre 2011, le long travail d'équipe portait ses fruits et le premier Festival Tournez Jeunesse voyait le jour.

Un projet de territoire

La mise en place d'un festival cinématographique orienté vers la jeunesse cherche à **mobiliser** l'ensemble des jeunes du territoire national autour d'un **projet commun**.

Pour un département **rural** comme la Haute-Loire, l'enjeu réside aussi dans le fait de développer l'offre culturelle et les possibilités d'expression artistique, plus particulièrement pour la jeunesse, dans des territoires où elles ne sont pas forcément très développées. Monistrol-sur-Loire est déjà repérée comme une ville dont l'offre audiovisuelle et cinématographique est implantée, avec la création d'une section audiovisuelle au collège et au lycée public.

Avec la création du «Festival Tournez Jeunesse !», les jeunes pourront aller encore plus loin dans l'aventure cinématographique **sur leur territoire**. Ils mettront en valeur le court métrage sur le département de la Haute Loire qui ne connaît aucune manifestation audiovisuelle en direction des moins de 25 ans.



Festival Tournez Jeunesse

Notre projet



Un projet formateur

Cette démarche artistique fait appel à la créativité des jeunes et leur donne l'opportunité de s'exprimer à travers le 7^e art. Par le biais du cinéma, l'intérêt est de mettre les jeunes sur le chemin de l'apprentissage, de l'autonomie, de l'insertion professionnelle et sociale.

Les objectifs du projet

- Soutenir et promouvoir la création et la pratique audiovisuelle et cinématographique des jeunes.
- Mobiliser les jeunes de moins de 25 ans sur un territoire rural autour de projets culturels et artistiques.
- Permettre aux jeunes de se confronter à d'autres oeuvres au niveau départemental, régional, national par des rencontres et des échanges lors des projections entre les participants.
- Mobiliser les jeunes à travers les établissements scolaires mais aussi les structures de loisirs (Centres de loisirs, Clubs Jeunesse, Maisons des Jeunes et de la Culture), les associations, les écoles avec des options audiovisuelles, les écoles d'Art...
- Proposer un encadrement pédagogique pour transmettre les savoir faire et accompagner les structures de jeunes du territoire par des conseils techniques et spécifiques.
- Mettre à disposition du matériel audiovisuel accessible aux jeunes.
- Mettre en place un réseau partenarial avec les collèges, lycées et leur section audiovisuelle.
- Susciter les vocations et faire croître les talents.
- Inciter les élus du territoire à favoriser une politique culturelle tournée en direction de la jeunesse.



Festival Tournez Jeunesse

3ème édition

Le règlement

Art.1 : Ce 3ème festival, organisé par le Collectif Tournez Jeunesse, se déroulera du 15 au 18 octobre 2013.

PEUVENT CONCOURIR/

Art.2 : Le festival est ouvert à tous les courts métrages produits uniquement en France et non soumis à la sélection du précédent festival.

Art.3 : Tous les films devront avoir été réalisés par des jeunes de moins de 25 ans

Art.4 : La durée des films ne doit pas excéder 13'.

Art.5 : Seront exclus de la sélection du festival les films publicitaires et institutionnels.

Art.6 : Au vu du public auquel le festival se présente, les films comportant des scènes pouvant heurter la sensibilité des plus jeunes spectateurs, ainsi que les films comportant des scènes à caractère pornographique seront exclus de la sélection du festival.

Art.7 : Il est ouvert à tous les courts métrages produits depuis le 1er janvier 2012 et non soumis à la sélection du précédent festival.

Art.8 : Il appartient, à chaque participant, de se mettre en conformité avec la législation concernant d'éventuels droits à acquitter auprès de la SACEM. Ainsi que les droits à l'image de chaque participant de leur film.

INSCRIPTION/

Art.9 : Pour les courts métrages, l'inscription au festival se fait uniquement en ligne sur la plateforme d'inscription des courts métrages à www.filmfestplatform.com et en remplissant la fiche d'inscription sur le site des organisateurs : www.cinemagie.com.

Art.10 : Toutes les inscriptions devront **impérativement** être renvoyées **avant le 30 juin 2013**.

A l'adresse suivante :

Association Cinémagie – Chez Loubeau Carine - Gournier le haut - 43120 Monistrol sur Loire.

Art.11 : Aucun film reçu au delà de la date limite d'inscription ne pourra participer à la sélection du festival.

Art.12 : Le candidat devra fournir à son inscription une copie de son film au format DVD pour la sélection et un fichier numérique pour la projection compétition.

Art.13 : Les frais d'envoi et/ou de port pour l'inscription sont à la charge du candidat.

Art. 14 : Si leur film est sélectionné, les mineurs, doivent envoyer les autorisations parentales avec le DVD et la fiche d'inscription.

Art.15 : Pour que l'inscription soit effective, le règlement du festival doit être accepté et la fiche d'inscription signée par le candidat ou son ayant droit. Dans tous les cas, le Collectif Tournez jeunesse considérera que toute inscription envoyée suppose l'acceptation de ce règlement.

Art.16 : Tout dossier incomplet ne sera pas considéré pour l'inscription.

SELECTION ET COMPETITION/

Art.17 : Tous les films seront soumis à un jury de présélection qui déterminera la sélection des films en compétition pour le festival.

Art.18 : Le Jury de présélection sera composé de membres du Collectif Tournez-Jeunesse, et de certains membres partenaires.

Art.19 : La liste des courts métrages sélectionnés sera communiquée environ deux à trois semaines avant le festival, sur le site de l'association Cinémagie : <http://www.cinemagie.com>

Art.20 : La diffusion se fera à partir des copies numériques suivantes :
16/9ème - 1920x1080, 4/3 - 720x576 en .mov ou .mp4

Art.21 : A l'issue de la présentation des films au festival, des prix seront décernés.
Les réalisateurs des films primés devront être présents ou se faire représenter pour recevoir leur prix.
Les prix décernés aux réalisateurs absents seront remis en jeu pour le festival 2014.

CONDITION D'ACCUEIL/

Art.22 : Les organisateurs prennent à leur charge l'accueil et la restauration des réalisateurs sélectionnés.

Art.23 : Les organisateurs peuvent proposer des hébergements à tarifs préférentiels aux réalisateurs sélectionnés.

Art.24 : Les organisateurs se réservent le droit de procéder, ou pas, aux défraiements partiels kilométriques des réalisateurs sélectionnés.

Dans tout les cas, les participants devront effectuer une demande de remboursement écrite et motivée.

Art.25 : Les participants s'engagent à respecter la réglementation en vigueur dans la salle de cinéma et plus généralement les réglementations liées aux espaces publics. Chaque participant s'engage à respecter les locaux et le matériel, ainsi que toutes les personnes présentes sur le festival. Dans le cas contraire le montant du préjudice provoqué sera facturé.

Art.26 : Chaque participant mineur ou groupe de participants mineurs devra être accompagné d'au moins une personne adulte responsable du participant ou du groupe.

COMMUNICATION/

Art.27 : Les organisateurs s'engagent à faire la publicité nécessaire à la manifestation.

Art.28 : En cas de sélection définitive, le producteur ou le réalisateur s'engage à fournir les documents nécessaires à la promotion du festival. (Photos, articles...)

Art.29 : Les participants cèdent sans contrepartie au festival le droit de reproduction des photographies, des extraits (de moins de 3 minutes) des films sélectionnés, pour diffusion dans les publications du festival, dans la presse, sur les chaînes de télévision et sur internet.

Festival Tournez Jeunesse

3ème édition

Informations pratiques

Le festival 3ème Édition aura lieu, les 15, 16, 17 et 18 octobre 2013.

Le jury du Festival se compose de membres du Comité de présélection, de professionnels du cinéma, d'élus à la Culture. Il décerne les prix des films concourant dans les catégories «Collèges», «Lycées» et «Grandes écoles», sous le parrainage d'un réalisateur ou d'une réalisatrice professionnelle. Un jury uniquement composé de jeunes de Collège et Lycée, parrainé par un professionnel du Cinéma, décerne les prix des films concourants dans les catégories «boîtes de productions», «primaires» et «collectifs».

Les courts-métrages reçus par le collectif Tournez-Jeunesse (date limite fixée au 30 Juin 2013) seront visionnés par un comité de présélection. Ce dernier évaluera les films reçus en fonction de plusieurs critères de qualité technique et esthétique et en sélectionnera un nombre à déterminer pour chaque catégorie. Le nom des réalisateurs et les films sélectionnés seront annoncés sur le site internet en août 2013 : <http://www.cinemagie.com>

Les projections se dérouleront au cinéma «La Capitelle» de Monistrol-sur-Loire, dans des conditions professionnelles : une salle de 129 places, avec un écran de 12 m x 6.50 m, un son Dolby stéréo.

Horaires des projections

Mardi 15 octobre : 20h : présentation et lancement du festival avec diffusion de films.

Mercredi 16 octobre : de 9h à 10h et de 14 h à 15 h diffusion des films.

Judi 17 octobre : de 9h à 10h et de 14 h à 15 h diffusion des films.

Vendredi 18 octobre : de 9h à 10h et de 14h à 15 h diffusion des films ;
20h : clôture du festival et diffusion des films primés.



Festival Tournez Jeunesse

3ème édition

Les animations

Mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 octobre : de 10h à 11h et de 15h à 16h

- Atelier doublage

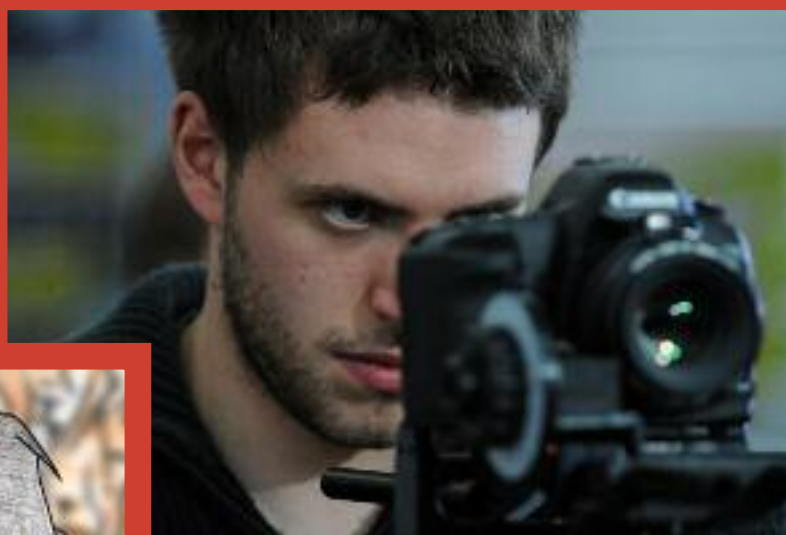
Le public disposera de trois « éléments » : un fichier audiovisuel projeté sur un écran, un ordinateur équipé d'un logiciel d'enregistrement et une table équipée de 3 micros. Un professionnel animera l'atelier et le public pourra s'en donner à cœur joie en doublant films d'animation, ou fictions. Les spectateurs pourront inventer des dialogues en improvisation. Rires garantis.

- Atelier découverte du film d'animation.

Le public abordera l'image par image (pixillation) à travers la réalisation d'un film court en pâte à modeler ou en objet animé.

- Atelier Face caméra

Les festivaliers pourront s'exprimer face à une caméra sur le festival, et donner leurs impressions... Un livre d'or en vidéo.



Festival Tournez Jeunesse

Ils ont cru en nous

Nos partenaires

Le collectif est soutenu par la municipalité de Monistrol-sur-Loire, qui met à disposition du festival des moyens humains (personnel technique), des moyens techniques (mise à disposition des locaux et de la salle de projection), et des moyens financiers (subvention de fonctionnement). La commune apporte enfin, un soutien important logistique, par le biais des compétences de son service culturel.

L'ensemble des collectivités de notre territoire ont donné leur appui au festival Tournez Jeunesse. La communauté de communes des Marches du Velay est ainsi, un acteur majeur de notre réussite, en nous offrant de nombreux lots de qualité professionnelle pour les lauréats du festival. Le Conseil général de Haute-Loire nous a également offert un soutien précieux, de même que le Conseil régional.

Enfin, nos sponsors privés contribuent tous, dans la mesure de leurs moyens, au succès de cet évènement. Merci à eux pour leur générosité.

Les palmarès 2011-2012

En 2011, 54 films (dont 10 hors compétition) ont été projetés sur deux jours. Quatre films ont été primés pour la compétition 10-15 ans, 15-20 ans et 20-25ans. Deux prix du public ont été attribués par séance. Les prix étaient des lots d'une valeur globale de 700€ pour les 10-15 ans, 400€ pour les 15-20 ans et 800€ pour les 20-25 ans.

En 2012, 62 films ont été retenus pour la compétition sur 3 jours. 13 films ont été primés. Ont été attribués, un prix pour les primaires, un prix pour les collèges, deux prix pour les lycées, trois prix pour les grandes écoles, deux prix pour les individuels, deux prix pour les boites de productions et deux prix locaux.

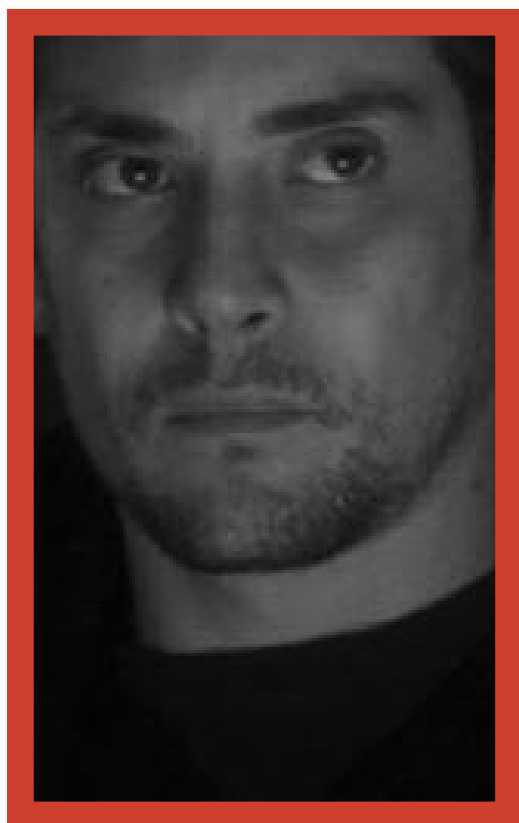


Festival Tournez Jeunesse

Ils ont cru en nous

Les présidents de jury 2011-2012

En 2011 : Akim ISKER



Akim se lance dans une carrière de comédien, trouve un agent et entre dans le cinéma par la petite porte. Figuration, stages, et une rencontre décisive, celle du réalisateur Gérard Vergez qui lui propose de devenir assistant sur la série PJ à l'âge de 22 ans. Akim refuse («ça va trop vite»), puis accepte et voue une fidélité totale à cet homme qui l'a laissé entrer « partout ». En 2005, il rencontre Alakis', réalise les épisodes 11 et 12 de la saison 21 de PJ puis le court-métrage La Planque et tempère ce parcours : «Si ça n'avait été que pour l'argent, je n'aurai jamais été réal». Aux jeunes qui aimeraient se lancer dans le cinéma, Akim conseille de «se faire confiance et faire confiance aux autres » sans se poser trop de questions. «C'est en faisant qu'on apprend ». Interrogez-le sur la banlieue, il vous dira : «Ce que l'on appelle aujourd'hui banlieue, c'est un style de vie que l'on peut très bien retrouver intra-muros ». Alors, pour la filmer, Akim a choisi « de filmer des banlieusards qui n'en sont pas et de montrer la ville comme un personnage».

En 2012 : Kamir MÉRIDJA

Cinéaste indépendant autodidacte, Kamir Méridja fait ses armes au cinéma en réalisant plusieurs courts et moyens métrages de fiction. Intervenant et formateur dans différents dispositifs d'éducation à l'image, il dirige également une programmation culturelle dans une salle de cinéma indépendant à Saint-Étienne avec le collectif Ciel ! Les Noctambules. Il réalise plusieurs clips, dont Métissage, du groupe Dub Inc, ou encore Lost Girl, du groupe Meta & The Cornerstones. Après deux années de tournage en France et à l'étranger, Rude Boy Story est son premier long métrage documentaire.



Festival Tournez Jeunesse

Ils ont cru en nous

Revue de presse

Silence, on tourne ! 25 lycéens de Notre-Dame du Château font leur cinéma

Cinéma. Les élèves tournent un court-métrage qui sera diffusé lors du festival

« Tournez Jeunesse ! »

Si vous avez entre 10 et 25 ans, et que vous souhaitez vous lancer dans une aventure cinématographique en groupe ou en solo, la première édition du Festival « Tournez Jeunesse » s'adresse à vous !

DU PACTE
Le festival « Tournez Jeunesse » est organisé par l'association « Les lycéens de Notre-Dame du Château » en partenariat avec le Centre de Culture de la Ville de Valenciennes. Les participants doivent être âgés de 10 à 25 ans et résider à Valenciennes ou dans les communes limitrophes. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 septembre 2014. Pour plus d'informations, contactez Marie-Noëlle à l'adresse suivante : marie-noelle@ndc-va.com



Les participants de ce festival ont travaillé pendant plusieurs semaines à la réalisation de leur court-métrage. Ils ont bénéficié de l'accompagnement de professionnels du cinéma. Le festival « Tournez Jeunesse » est une initiative qui vise à encourager la créativité et l'engagement des jeunes dans le domaine du cinéma.

« Tournez Jeunesse » un festival en devenir

Le festival « Tournez Jeunesse » s'est terminé samedi soir. Treize courts-métrages réalisés par des réalisateurs de moins de 25 ans ont été primés par le jury, après deux jours de projections, d'ateliers et d'échanges qui ont rythmé cette seconde édition.



Le club Jeunesse fait son cinéma



Pendant les vacances d'hiver, le trio du Club Jeunesse, Mathieu Fay (directeur), Claire Poizat et Yvan Veyssonneire (animateurs), a fait preuve d'une belle inventivité. Le programme élaboré permet d'explorer différents aspects culturels ou sportifs dans un esprit d'amusement. Dans le

prochain, ils poursuivront l'aventure au cours des vacances de printemps. Il s'agira alors de passer derrière la caméra pour réaliser un court-métrage sur le thème de l'entraide et de la solidarité, comme le souligne Mathieu Fay. Elaboré dans le respect du rythme des vacances, le jeu ne se limite pas à

encore élaboré de savoureux modèles. L'animation avec le club féminin, qui s'est déroulée mardi 2, par ailleurs, en un bon écho chez les enfants qui ont élaboré des tableaux 3D sous les conseils avisés des spécialistes. Et le reste des congés s'annonce tout aussi copieux avec, par exemple,

Festival Tournez Jeunesse

Ils ont cru en nous

